



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise**

**Service de Promotion de la
Santé en Faveur des Elèves**

Dossier suivi par :
Dr Eric HEDOIN
Médecin conseiller technique du
Directeur académique des
services de l'Éducation nationale
de l'Oise

Réf. : EH/CD/ n° / 2017-2018

Tél. 03.44.06.45.88
Fax : 03.44.48.67.25
Mèl : ce.sante-scol60@ac-
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Beauvais, le 11 Juin 2018

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale de l'Oise

A

Mesdames et Messieurs les Proviseurs
des Lycées et Lycées professionnels

Mesdames et Messieurs les Principaux de Collège

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école
S/Couvert de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : Obligations vaccinales.

La loi 2017-1836 du 30 décembre a modifié l'obligation vaccinale, élargie pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018. Le calendrier vaccinal a donc été mis à jour en janvier 2018.

Vous trouverez donc en pièces jointes :

- les fiches pratiques actualisées
- la procédure départementale, ainsi que les courriers de liaison avec les familles et la DSDEN, en cas de défaut de vaccination.

L'ensemble de ces documents est consultable sur le site de la DSDEN

Jacky CREPIN